Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2,2'-OXYBISETHANOL

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro du produit 2908

Synonymes; marques

DEG, DIETHYLENE GLYCOL, 2,2-OXYDIETHANOL, DIETHYLENE GLYCOL HIGH PURITY

commerciales GRADE

Numéro d'enregistrement

01-2119457857-21-XXXX

REACH

Numéro CAS 111-46-6

Numéro index UE 603-140-00-6

Numéro CE 203-872-2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Deicing

Heat Carrier, Industrie solvant

Intermédiaire pour l'industrie chimique

Polymères Peinture.

revêtement de surface Produit d'entretien.

Lubrifiant.

Metallurgique Industrie Réactif de laboratoire Agent d'étanchéité.

Adhésif. Biocide

Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'appel d'urgence

national

Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

Sds No. 2908

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé

Sangero pour la sam

Acute Tox. 4 - H302

humaine

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 203-872-2

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.

Mentions de mise en garde P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas

de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

01-2119457857-21-XXXX

REACH

Numéro index UE 603-140-00-6

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Indications sur les Estimation de la toxicité aiguë (orale) : 1000 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : 13300 mg/kg Estimation de la toxicité aiguë (inhalation) : > 4.6 mg/l Poussières/brouillard 6 heures

Estimation de la toxione algue (illianation) : 7 4.0 mg/m oussieres/shoulinard o neures

Commentaires sur la

composition

composants

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

2,2'-OXYBISETHANOL

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position

confortable pour respirer. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin.

Ingestion Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à

l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne

inconsciente.

Contact cutané Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever immédiatement les vêtements

contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Consulter un

médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir

largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Rincer à l'eau.

Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Dose létale pour l'homme 65ml Peut provoquer des nausées, des

maux de tête, des vertiges et une intoxication.

Contact cutanéLe contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Si plusieurs onces (60 - 100 ml) d'éthylène glycol ont été ingérées, l'administration précoce d'éthanol peut contrer les effets toxiques (acidose métabolique, des lésions rénales). Envisager une hémodialyse ou une dialyse péritonéale et la thiamine 100 mg plus pyridoxine 50 mg par voie intraveineuse toutes les 6 heures. Si de l'éthanol est utilisé, une concentration sanguine thérapeutiquement efficace de l'ordre de 100 à 150 mg / dl peut être obtenue par une dose de charge rapide suivie d'une perfusion intraveineuse continue. Consultez la documentation de référence pour les détails du traitement. 4-méthyl pyrazole (Antizol®) est un inhibiteur efficace de l'alcool déshydrogénase et doit être utilisé dans le traitement de l'éthylène glycol (EG), l'éther di-ou triéthylène glycol (DEG, TEG), l'éthylène glycol butyl (EGBE), ou du methanol intoxication si disponible. Protocole Fomépizole: dose de charge de 15 mg / kg par voie intraveineuse, suivi par bolus de 10 mg / kg toutes les 12 heures; après 48 heures, augmenter la dose de bolus de 15 mg / kg toutes les 12 heures. Continuer jusqu'à ce que le méthanol fomépizole de sérum, EG, DEG, TEG ou EGBE sont indétectables. Les signes et symptômes d'intoxication sont anion acidose métabolique, dépression du SNC, lésion tubulaire rénale, et tardivement possible atteinte des nerfs crâniens. Les symptômes respiratoires, y compris l'oedème pulmonaire, peut tarder. Personnes ayant été exposées de façon importante doivent être observées 24-48 heures en cas de détresse respiratoire. En cas d'intoxication grave, une assistance respiratoire par ventilation mécanique à pression expiratoire positive peut être nécessaire. Maintenir une ventilation et d'oxygénation du patient adéquate. Si un lavage est effectué, suggérer un examen endotrachéal et / ou oesophagien. Le risque d'aspiration dans les poumons doit être pesé contre la toxicité lorsqu'on envisage un lavage de l'estomac. En cas de brûlure, traiter comme une brûlure thermique, après décontamination. Le traitement doit être orienté vers le contrôle des symptômes et l'état clinique du patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

2,2'-OXYBISETHANOL

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Aldéhydes. Alcools. Ethers.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une

ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

de l'environnement

Précautions pour la protection Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Méthodes de nettoyage

> Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de

sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation

suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Tenir à l'écart des aliments, aliments des animaux, engrais et autres matières sensibles.

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien

ventilé. Stocker à une température ne dépassant pas < 40°C.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

2.2'-OXYBISETHANOL

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 43 mg/kg p.c. /jour

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 60 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 44 mg/m³

Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 21 mg/kg p.c. /jour

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 12 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12 mg/m³

PNEC - eau douce; 10 mg/l

- eau de mer; 1 mg/l

Sédiments (eau douce); 20.9 mg/kgSédiments (eau de mer); 2.09 mg/kg

- rejet intermittent; 10 mg/l

- Sol; 1.53 mg/kg

- Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection







Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Caoutchouc butyle. Néoprène. Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Epaisseur: 0.35 mm Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.

Mesures d'hygiène

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Se laver les mains après l'usage. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient

contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Liquide.

Couleur Incolore.

Odeur Sans odeur.

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

pH (solution diluée): 7.1 @ 0.5%

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

2,2'-OXYBISETHANOL

Point de fusion -6.5°C

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

245°C

Point d'éclair 138 - 154°C Coupelle fermée.

Taux d'évaporation Pas d'information disponible.

Facteur d'évaporation Pas d'information disponible.

Inflammabilité (solide, gaz) Pas d'information disponible.

Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2.0 % Limite supérieure

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites

d'explosivité

d'explosibilité/inflammabilité: 12.3 %

Autre inflammabilité Pas d'information disponible.

Pression de vapeur 000.8 hPa @ 25°C

Densité de vapeur 3.65

Densité relative 1.18 @ 20°C

Densité apparente Pas d'information disponible.

Solubilité(s) Soluble dans l'eau.

Coefficient de partage log Pow: (-1.98) - (-1.47)

Température d'auto-

inflammabilité

229 - 372°C

Température de décomposition

Pas d'information disponible.

Viscosité 30 mPa s @ 25°C

Propriétés explosives Pas d'information disponible.

Explosif sous l'influence d'une

flamme

Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Pas d'information disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations Indéterminé.

Indice de réfraction Pas d'information disponible.

Taille de particules Pas d'information disponible.

Poids moleculaire 106.12

Volatilité Pas d'information disponible.

Concentration de saturation Pas d'information disponible.

Température critique Pas d'information disponible.

Composé organique volatile Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

2,2'-OXYBISETHANOL

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Bases fortes. Acides forts. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Alcools. Ether. Aldéhydes.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL50

1.000,0

mg/kg)

dangereux

Espèces Homme

Indications (DL50 orale) Nocif en cas d'ingestion. DL₅o 1000 mg/kg, Orale, Homme

ETA orale (mg/kg) 1.000,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅o

mg/kg)

13.300,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅o cutanée) DL₅o 13330 mg/kg, Cutanée, Lapin

13.300.0 ETA cutanée (mg/kg)

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL50 inhalation) CL₅o > 4.6 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation

Non irritant.

cutanée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Cobaye Homme Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

2,2'-OXYBISETHANOL

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in

Négatif.

vitro

Essais de génotoxicité - in

Négatif.

vivo

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

fertilité

Toxicité pour la reproduction - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

développement

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Organes cibles Reins

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des

propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission

à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Les vapeurs peuvent irriter le système respiratoire/les poumons. Les vapeurs peuvent

provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Dose létale pour l'homme 65ml Irritante. A la suite d'une

surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Nausées, vomissements. Douleur

à l'estomac.

Contact cutané Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Organes cibles Peau Trachée gastro-intestinale

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des

déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 75,200 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

NOEC, 7 jour: 15380 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés

aquatiques

CE₅o, 48 hours: 48,900 mg/l, Daphnia magna

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

2,2'-OXYBISETHANOL

Toxicité aiguë - plantes

aquatiques

CE₅₀, 96 heures: 6,500 - 13,000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes

CE₂₀, 30 minutes: > 1995 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques

NOEC, 21 jour: > 15000 mg/l, Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 90 - 100%: 20 jour

OECD 301A

- Dégradation 82 - 98%: 28 jour

OECD 302C

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation BCF: 100,

Coefficient de partage log Pow: (-1.98) - (-1.47)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations

PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes

La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission

à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des

déchets

Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les

canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des

matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

2,2'-OXYBISETHANOL

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de

la convention Marpol 73/78 et

au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie de pollution: Cat Z Type de navire: 1

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006

concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que

les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges,

amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés. DSL

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

2.2'-OXYBISETHANOL

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par

route.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de

navigation intérieures.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement

(CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution

par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CE₅o: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

LE50: limite d'exposition 50

hPa: Hektopaskal

LL50: Lethal Chargement cinquante

OCDE: Organisation de coopération et de développement économique

POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau Un appareil respiratoire autonome: SCBA

STP Stations d'épuration

COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés Acute Tox. = Toxicité aiguë

dans la classification

Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et

sources de données

Dossiers d'enregistrement REACH

2,2'-OXYBISETHANOL

Commentaires sur la révision NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la

version précédente.

Date de révision 30-03-23

Numéro de version 5.002

Remplace la date 21-11-19

Numéro de FDS 2908

Statut de la FDS Approuvé.

Mentions de danger dans leur H302 Nocif en cas d'ingestion.

intégralité

Signature Jitendra Panchal

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19



Scénario d'exposition Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

Numéro CAS 111-46-6

Numéro CE 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use as an intermediate

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC6a Utilisation d'un intermédiaire

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as an intermediate

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale

de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation

constatées.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

Use as an intermediate

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Use as an intermediate

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Use as a Process chemical

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use as a Process chemical

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale

techniques de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation

constatées.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m 3 , DNEL 60 mg/m 3 , RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Distribution of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

Numéro CE

01-2119457857-21-XXXX

Numéro CAS 111-46-6

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

203-872-2

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Distribution of substance

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans

l'environnemen [ERC]

ERC1 Fabrication de la substance

ERC2 Formulation dans un mélange

ERC3 Formulation dans une matrice solide

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article

ERC6a Utilisation d'un intermédiaire

ERC6b Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites

industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation

sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Salarié

Distribution of substance

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

Distribution of substance

Mesures de protection

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale

techniques de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation

constatées.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base

de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont

pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Distribution of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale

de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation

constatées.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Polymer production

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Polymer production

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites

industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC6 Opérations de calandrage

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC6 Opérations de calandrage Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale

de 90%

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation

constatées.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC6 Opérations de calandrage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Use in Paints, Use in coatings (use in industrial settings)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Paints, Use in coatings (use in industrial settings)

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Taux d'application modéré (0.3 - 3 L/minute)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 6heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Le corps entier

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire). PROC1 Production ou raffinerie

de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées

occasionnelles en conditions de confinement équivalentes On présume des activités et procédés à une température de 200°C.

Taille de l'espace: PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Comprend l'application dans un

espace de 1000 m³.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Assurer que la direction du courant d'air dans l'espace éloigne les contaminants du travailleur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m 3 , DNEL 60 mg/m 3 , RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.84 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 75 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.70

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m^3 , DNEL 60 mg/m^3 , RCR 0.74 mg/m^3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34~mg/kg~p.c. /jour, DNEL 106~mg/kg~p.c. /jour, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition

Use in Paints, Use in coatings, Use in Adhesives, Use in Sealants, Use in Foams, Use in plastics

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Paints, Use in coatings, Use in Adhesives, Use in Sealants, Use in Foams, Use in

plastics

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans

l'environnemen [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 3heures

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 15minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Le corps entier PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main Les deux mains ainsi que les bras en grande partie Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1980 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles 1000 m³

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Veiller à ce que l'opération ne soit pas exécutée par plus d'un opérateur à la fois. Assurer une ventilation générale par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition $4.14~\text{mg/m}^3$, DNEL $60~\text{mg/m}^3$, RCR $0.07~\text{mg/m}^3$

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 64.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.50

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34~mg/kg p.c. /jour, DNEL 106~mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003~mg/kg

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 11.05 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.18

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 14.14 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx http://www.tno.nl and search for "riskofderm".

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19



Scénario d'exposition Use in Paints, Use in coatings, Use in Surface treatment products (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Paints, Use in coatings, Use in Surface treatment products (consumer use)

Catégories de produit chimique [PC]:

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants
PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

PC18 Encres et toners

PC23 Produits pour le traitement du cuir PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

Use in Paints, Use in coatings, Use in Surface treatment products (consumer use)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. Sauf indications contraires. PC18 Encres et

toners Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

quantités utilisées

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

Quantité par application: 1250 g

PC18 Encres et toners

Remplir

Quantité par application: 50 g Procédé d'impression Quantité par application: 16 g

PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

Quantité par application: 550 g

Fréquence et durée d'utilisation

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Peinture à l'eau

Temps d'application: 120 minutes Vernis par pulvérisation (en fût) Temps d'application: 15 minutes

PC18 Encres et toners

Remplir

Temps d'application: 0.3 minutes

Procédé d'impression

Temps d'application: 600 minutes

PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

Temps d'application: 900 minutes

Covers frequency up to 1 jours/ans, , . Sauf indications contraires. PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Vernis par pulvérisation (en fût) Covers frequency up to 2 jours/ans, , . PC18 Encres et toners Covers frequency up to 365 jours/ans, , .

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1900 cm². PC18 Encres et toners Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 215 cm². PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 25°C.

Taille de l'espace: PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants Peinture à l'eau Comprend l'application

dans un espace de 20 m³. Vernis par pulvérisation (en fût) Comprend l'application dans un espace de 34 m³. PC18 Encres et toners Comprend l'application dans un espace de 25 m³. PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Comprend l'application dans un espace de 58

m³.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Use in Paints, Use in coatings, Use in Surface treatment products (consumer use)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

Exposition PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Peinture à l'eau

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.09 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.008

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 5.54 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.10

PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

Vernis par pulvérisation (en fût)

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.52 mg/m³,

DNEL 12 mg/m³, RCR 0.04

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.31 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.04

PC18 Encres et toners

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 2.22 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.19

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.007 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.001 PC31 Produits lustrant et mélanges de cires

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.05 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.004

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.46 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.16

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents, Industrial applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Cleaning Agents, Industrial applications

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Use in Cleaning Agents, Industrial applications

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Taux d'application modéré (0.3 - 3 L/minute)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 6heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Le corps entier

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Comprend l'application dans un

espace de 1000 m3.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Assurer que la direction du courant d'air dans l'espace éloigne les contaminants du travailleur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Use in Cleaning Agents, Industrial applications

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Use in Cleaning Agents, Industrial applications

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.84 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 75 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.70

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m^3 , DNEL 60 mg/m^3 , RCR 0.74 mg/m^3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents, Professional applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

Numéro CE

01-2119457857-21-XXXX

Numéro CAS 111-46-6

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

203-872-2

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Cleaning Agents, Professional applications

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Use in Cleaning Agents, Professional applications

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Taux d'application modéré (0.3 - 3 L/minute)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 3heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Le corps entier

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Comprend l'application dans un

espace de 1000 m³.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection

techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Veiller à ce que l'opération ne soit pas exécutée par plus d'un opérateur à la fois. Assurer une ventilation générale par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in Cleaning Agents, Professional applications

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant:

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Use in Cleaning Agents, Professional applications

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.14 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 64.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.50

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m^3 , DNEL 60 mg/m^3 , RCR 0.74 mg/m^3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Cleaning Agents (consumer use)

Catégories de produit

chimique [PC]:

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été

identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19

Use in Cleaning Agents (consumer use)

Informations sur la concentration

Préparation du matériel pour application Comprend des concentrations jusqu'à 20 %.

Application Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

quantités utilisées

Liquides nettoyants

Quantité par application: 500 g Produits nettoyants en spray Quantité par application: 16.2 g Nettoyant liquide pour sols Quantité par application: 550 g

Fréquence et durée d'utilisation

Liquides nettoyants

Temps d'application: 20 minutes Produits nettoyants en spray Temps d'application: 10 minutes Nettoyant liquide pour sols Temps d'application: 30 minutes

Covers frequency up to 104 jours/ans, , . Sauf indications contraires. Produits nettoyants en

spray Covers frequency up to 365 jours/ans, , .

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps

potentiellement exposées

Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 215 cm². Sauf indications contraires. Produits nettoyants en spray Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact

cutané jusqu'à 1900 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Intérieur **Environnement**

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 25°C.

Taille de l'espace: Liquides nettoyants Nettoyant liquide pour sols Comprend l'application dans un espace de 58

m³. Produits nettoyants en spray Comprend l'application dans un espace de 15 m³.

Liquides nettoyants Lieu de déversement: 100000 cm² Produits nettoyants en spray Lieu de déversement: 17100 cm² Nettoyant liquide pour sols Lieu de déversement: 2200000 cm²

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été

identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

Use in Cleaning Agents (consumer use)

Exposition Liquides nettoyants

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.03 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.003

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 11.73 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.22

Produits nettoyants en spray

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.008 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.0007

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.13 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0002

Nettoyant liquide pour sols

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.05 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.004

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 14.6 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.28

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp

Date de révision: 30-03-23 Numéro de version: 5.002 Remplace la date: 21-11-19



Scénario d'exposition Use in Biocidal products (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Biocidal products (consumer use)

Catégories de produit

chimique [PC]:

PC8 Produits biocides

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été

identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Use in Biocidal products (consumer use)

Informations sur la

concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

quantités utilisées

Quantité par application: 0.02 g

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 60minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Vaporisation Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 215 cm². Nettoyage Les

mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1900 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 25°C.

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 15 m³.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

Exposition Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.07 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.001

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité. Consommateur - par voie orale, à long terme - systémique Suivre l'approche qualitative pour déduire une utilisation en sécurité.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp



Scénario d'exposition Use in Lubricants, Industrial applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

Numéro CAS 111-46-6

Numéro CE 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Lubricants, Industrial applications

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Taux d'application modéré (0.3 - 3 L/minute)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 6heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Le corps entier

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Comprend l'application dans un

espace de 1000 m³.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Assurer que la direction du courant d'air dans l'espace éloigne les contaminants du travailleur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition $0.84~\text{mg/m}^3$, DNEL $60~\text{mg/m}^3$, RCR $0.01~\text{mg/m}^3$

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 75 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.70

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition $4.42~\text{mg/m}^3$, DNEL $60~\text{mg/m}^3$, RCR $0.07~\text{mg/m}^3$

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx http://www.tno.nl and search for "riskofderm".



Scénario d'exposition Use in Metal working fluids / rolling oils, Industrial applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

Numéro CAS 111-46-6

Numéro CE 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Metal working fluids / rolling oils, Industrial applications

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Use in Metal working fluids / rolling oils, Industrial applications

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Taux d'application modéré (0.3 - 3 L/minute)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 6heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in Metal working fluids / rolling oils, Industrial applications

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Le corps entier

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Comprend l'application dans un

espace de 1000 m³.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Assurer que la direction du courant d'air dans l'espace éloigne les contaminants du travailleur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Metal working fluids / rolling oils, Industrial applications

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Use in Metal working fluids / rolling oils, Industrial applications

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.84 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 75 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.70

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m^3 , DNEL 60 mg/m^3 , RCR 0.74 mg/m^3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

Use in Metal working fluids / rolling oils, Industrial applications

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03 mg/kg p.c.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx http://www.tno.nl and search for "riskofderm".



Scénario d'exposition Use in Metal working fluids / rolling oils, Professional applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

Numéro CAS 111-46-6

Numéro CE 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Metal working fluids / rolling oils, Professional applications

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 3heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Le corps entier PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles 1000 m³

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Veiller à ce que l'opération ne soit pas exécutée par plus d'un opérateur à la fois. Assurer une ventilation générale par des moyens mécaniques.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.14 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 64.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.50

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m^3 , DNEL 60 mg/m^3 , RCR 0.74 mg/m^3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34~mg/kg p.c. /jour, DNEL 106~mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003~mg/kg

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 11.05 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.18

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 14.14 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx http://www.tno.nl and search for "riskofderm".



Scénario d'exposition Use in Functional Fluids, Industrial applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Functional Fluids, Industrial applications

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Use in Functional Fluids, Industrial applications

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Puissance minimale de 90%

techniques

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation

constatées.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Use in Functional Fluids, Industrial applications

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m^3 , DNEL 60 mg/m^3 , RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Use in Functional fluids, Professional applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Functional fluids, Professional applications

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Use in Functional fluids, Professional applications

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Functional fluids, Professional applications

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.10 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.50

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Use in Heat transfer fluids, Use in Hydraulic fluids, (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Heat transfer fluids, Use in Hydraulic fluids, (consumer use)

Catégories de produit PC16 Fluides de transfert de chaleur

chimique [PC]: PC17 Fluides hydrauliques

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
l'environnemen [ERC] ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Contrôle de l'exposition non-industrielle

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Use in Heat transfer fluids, Use in Hydraulic fluids, (consumer use)

Informations sur la

Comprend des concentrations jusqu'à 45 %.

concentration

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 15minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

potentiellement exposées

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 25°C.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été

identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.97 mg/m³,

DNEL 12 mg/m³, RCR 0.34

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.17 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition

Use in De-icing and Anti-icing agents, De-icing and anti-icing applications, Professional applications

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in De-icing and Anti-icing agents, De-icing and anti-icing applications, Professional

applications

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

Use in De-icing and Anti-icing agents, De-icing and anti-icing applications, Professional applications

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Le corps entier

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles 1000 m³

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Veiller à ce que l'opération ne soit pas exécutée par plus d'un opérateur à la fois.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de

contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont

pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Use in De-icing and Anti-icing agents, De-icing and anti-icing applications, Professional applications

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.14 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 64.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.50

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx http://www.tno.nl and search for "riskofderm".



Scénario d'exposition

Use in De-icing and Anti-icing agents, De-icing and anti-icing applications, (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in De-icing and Anti-icing agents, De-icing and anti-icing applications, (consumer use)

Catégories de produit

chimique [PC]:

PC4 Produits antigel et de dégivrage

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Contrôle de l'exposition non-industrielle

Catégories de processus PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Use in De-icing and Anti-icing agents, De-icing and anti-icing applications, (consumer use)

Informations sur la concentration

PC4_1 Lavages des vitres de voitures Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. PC4_2

Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 45 %.

quantités utilisées

PC4_1 Lavages des vitres de voitures Quantité par application: 28.5 g

Fréquence et durée d'utilisation

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 4heures

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Vaporisation

Temps d'application: 0.7 minutes PC4_2 Versement dans des radiateurs

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 15minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps

potentiellement exposées

PC4_1 Lavages des vitres de voitures Vaporisation Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1900 cm². PC4_1 Lavages des vitres de voitures Nettoyage Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PC4_2 Versement dans des radiateurs Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 215

cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 25°C.

Taille de l'espace: 58 m³

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 4.96 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/m³, mg/kg p.c. /jour, RCR 0.00009

PC4 2 Versement dans des radiateurs

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.17 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.97 mg/m³,

DNEL 12 mg/m³, RCR 0.34

Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp



Scénario d'exposition Use in laboratories

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in laboratories

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou

à la surface de l'article, en intérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Use in laboratories

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm².

potentiellement exposées

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation

constatées.

Mesures de management du risque

utiliser une protection pour les yeux et des gants.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Exposition Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60

mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Use in Water treatment chemicals, (use in industrial settings)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Water treatment chemicals, (use in industrial settings)

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans

ERC3 Formulation dans une matrice solide

l'environnemen [ERC]

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion

dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Use in Water treatment chemicals, (use in industrial settings)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 4 hour/day, 240 jours/ans, .

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base

de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Use in Water treatment chemicals, (use in industrial settings)

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.221

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86~mg/kg p.c. /jour, DNEL 106~mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07~mg/kg

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra



Scénario d'exposition Use in Adhesives, Use in Sealants, (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Adhesives, Use in Sealants, (consumer use)

Catégories de produit

chimique [PC]:

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la

concentration

Concentration de la substance dans le produit: 0.75%

quantités utilisées

Use in Adhesives, Use in Sealants, (consumer use)

Quantité par application: 9000 g

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidien jusqu'à 75minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps Application manuelle - Peintures au doigt, craies, adhésifs Couvre une zone de contact

potentiellement exposées cutané jusqu'à 110 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 25°C.

Taille de l'espace: 58 m³

Lieu de déversement: 40000 cm² Durée de déversement: 4500 secondes

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

Exposition Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.31 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.34

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.26 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp



Scénario d'exposition Polymer production, Use in Adhesives, Use in Sealants, Use in Foams, Use in coatings

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Polymer production, Use in Adhesives, Use in Sealants, Use in Foams, Use in coatings

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans ERC2 Formulation dans un mélange l'environnemen [ERC] ERC3 Formulation dans une matrice solide

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article

ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites

industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

Salarié

Polymer production, Use in Adhesives, Use in Sealants, Use in Foams, Use in coatings

Catégories de processus

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Taux d'application modéré (0.3 - 3 L/minute)

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Couvre une exposition quotidien jusqu'à 6heures

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Le corps entier

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Comprend l'application dans un

espace de 1000 m3.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Veiller à exécuter l'opération en dehors de la zone de respiration du travailleur (distance entre la tête et le produit > 1 m) Veiller à une orientation des jets de pulvérisation horizontale ou vers le bas. Assurer que la direction du courant d'air dans l'espace éloigne les contaminants du travailleur.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

nettoyer quotidiennement les appareils et l'espace de travail. Veiller à ce que les mesures de contrôle soient régulièrement testées et entretenues.

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Si les mesures de protection techniques/organisationnelles mentionnées ci-dessus ne sont pas appliquables, utilisez l'équipement de protection individuelle suivant: porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Stoffenmanager v4.0 RISKOFDERM v2.1

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.22

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.84 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 75 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.70

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.42 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86~mg/kg p.c. /jour, DNEL 106~mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06~mg/kg

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 2.74 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106

mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.03

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra https://www.stoffenmanager.nl/default.aspx http://www.tno.nl and search for "riskofderm".



Scénario d'exposition Production of rigid foam, (consumer use)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Production of rigid foam, (consumer use)

Catégories de produit

chimique [PC]:

PC32 Préparations et composés à base de polymères

Secteur principal SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale (Non industriel)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la

concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

quantités utilisées

Production of rigid foam, (consumer use)

Quantité par application: 825 g

Fréquence et durée d'utilisation

Temps d'application: 30 minutes

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps Les mains et les bras inférieurs Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1900 cm².

potentiellement exposées

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 25°C.

Taille de l'espace: 58 m³

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ConsExpo v4.1

Exposition Consommateur - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.07 mg/m³,

DNEL 12 mg/m3, RCR 0.006

Consommateur - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.19 mg/kg p.c. /jour,

DNEL 53 mg/m³, mg/kg p.c. /jour, RCR 0.004

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp



Scénario d'exposition Use in Water treatment chemicals, (use in professional settings)

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit 2,2'-OXYBISETHANOL

Numéro d'enregistrement

REACH

01-2119457857-21-XXXX

 Numéro CAS
 111-46-6

 Numéro CE
 203-872-2

Fournisseur Univar Solutions Belgium N.V.

Riverside Business Park Building G

Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels

Belgium

+32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51

SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in Water treatment chemicals, (use in professional settings)

Secteur principal SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnemen [ERC]

ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Salarié

Catégories de processus PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition

improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec

expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans

des installations non spécialisées

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans

des installations spécialisées

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Use in Water treatment chemicals, (use in professional settings)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur 0.008 hPa @ 25°C

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Covers frequency up to 4 hour/day, 240 jours/ans, .

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Une paume Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Les deux paumes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Mesures de management du risque

porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base

de collaborateur.

Utiliser une protection oculaire adaptée.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Une estimation d'exposition de l'environnement n'a pas été réalisée et les scénarios d'exposition pertinents n'ont pas été étudiés car aucune atteinte à l'environnement n'a été identifiée. L'usage est considéré comme sûr.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA v2.0 Salarié; version remaniée

Use in Water treatment chemicals, (use in professional settings)

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.04 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.0007

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.01

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 13.27 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.221

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.0032

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.06

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 22.11 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.37

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.7 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.07

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.22 mg/m³, DNEL 60 mg/m³, RCR 0.74

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 106 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.13

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir http://www.ecetoc.org/tra